

AFRISTAT
OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET STATISTIQUE
D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

HUITIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION
BAMAKO : 21 au 23 OCTOBRE 2002

CD. 02/08/15

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

La huitième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue du lundi 21 au mercredi 23 octobre 2002, à Bamako (Mali), sous la présidence de Madame Dorothee OUISSIKA, Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques de la République du Congo, Présidente en exercice.

Etaient présents :

- les représentants des Etats membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, l'Union des Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo ;
- un représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ;
- un représentant de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- un représentant de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ;
- un représentant de la France ;
- une des deux personnalités cooptées membres du Comité de direction.

Ont également participé aux travaux, en tant qu'observateurs, les représentants d'EUROSTAT, de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et de la Banque mondiale.

Etaient absents les représentants de la Guinée Equatoriale, de la Banque Centrale des Comores, de la Banque Centrale de la République de Guinée, de la Banque Centrale de Mauritanie, du Secrétariat exécutif de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ainsi que la deuxième personnalité cooptée.

Le secrétariat de la réunion était assuré par la Direction générale d'AFRISTAT.

La liste des participants figure en annexe 4.

Point 1 : Ouverture de la réunion

Madame Dorothee OUISSIKA, Présidente du Comité de direction, a prononcé le discours d'ouverture de la réunion (voir le discours en annexe 1).

Auparavant, Monsieur Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a en particulier salué la présence de Monsieur Francisco TAVARES, Président de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui participe pour la première fois en tant que membre au Comité de direction d'AFRISTAT. Il a également salué la présence de Monsieur Bamory OUATTARA, récemment nommé à la tête de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie du Burkina Faso, et de Monsieur Mawabouwè V. PALANGA, nouveau Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Togo.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction, après avoir demandé que, pour les prochaines réunions, les projets d'ordre du jour regroupent les questions de même nature, a adopté l'ordre du jour de sa réunion (voir annexe 2) et son calendrier de travail.

Point 3 : Examen et adoption du rapport d'activités 2001 de la Direction générale

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté son rapport d'activités 2001. Ce rapport est désormais présenté en année civile de façon à ce que la période couverte concorde avec celle de l'exercice budgétaire clos au 31 décembre de la même année. Ceci est conforme à une demande formulée par le Comité de direction lors de sa dernière réunion ordinaire, qui prévoyait également qu'un rapport portant sur les six premiers mois de l'année 2002 soit préparé (cf. point 4).

Les discussions ont principalement porté sur :

- la nécessité d'évaluer la charge de travail liée à chaque activité (temps – expert) ainsi que leur coût ;
- le caractère factuel du rapport qui ne met pas assez bien en perspective les actions entreprises et les objectifs poursuivis (notamment le PROSMIC) ;
- la nécessité de préciser les difficultés rencontrées ;
- le faible nombre de missions réalisées dans certains Etats ;
- l'importance du volume des activités non inscrites au programme de travail de la Direction générale pour 2001.

Sur ce dernier point, il a été indiqué que ce volume pouvait être surévalué, certaines activités présentées comme non inscrites correspondant en fait à des activités courantes de la Direction générale et n'ayant pas de ce fait été reprises explicitement dans le programme de travail 2001.

Le Comité a pris bonne note des recommandations de la 7^{ème} réunion du Conseil scientifique relatives au rapport d'activités.

La Direction générale a indiqué qu'elle avait mis sur pied un groupe de travail chargé d'améliorer la présentation et le contenu des rapports d'activités et de revoir le calendrier de leur établissement et de leur diffusion.

Le Comité a approuvé le rapport d'activités et a félicité la Direction générale pour le travail accompli depuis la septième réunion du Comité tenue en octobre 2001.

Point 4 : Examen du rapport d'activités de la Direction générale pour le premier semestre 2002

La Direction générale a présenté, pour information, son rapport d'activités écrit pour le premier semestre 2002.

Elle a apporté verbalement des précisions et des compléments en ce qui concerne la fin de l'étude sur les « PIB plus comparables » dans les Etats membres de l'UEMOA, les appuis fournis à la préparation aux concours d'entrée dans les écoles de statistique, la rénovation de l'indice des prix en Guinée et en Mauritanie, et les travaux d'analyse conjoncturelle au Mali.

A la demande des participants, la Direction générale et le représentant de la France ont apporté des informations complémentaires respectivement sur l'état d'avancement du projet d'appui au suivi des DSRP et des objectifs du millénaire initié par le PNUD et sur le contenu du FSP « Formation ». Le représentant d'EUROSTAT a fourni des informations sur le projet intérimaire « formation des statisticiens supérieurs » qui prévoit le renforcement d'AFRISTAT dans le domaine de la formation.

Le Comité de direction a demandé qu'à l'avenir, les actions réalisées au cours du premier semestre soient mises en relation avec le programme de travail de l'année correspondante afin d'évaluer les actions restant à réaliser.

Point 5 : Compte-rendu de la 10^{ème} réunion du Conseil des Ministres

Le Directeur Général d'AFRISTAT a présenté un compte-rendu oral de la 10^{ème} réunion du Conseil des Ministres qui s'est tenue à Paris le 24 septembre 2002.

Le Conseil des Ministres a admis la République du Cap-Vert comme 18^{ème} Etat membre d'AFRISTAT.

Il a fait le point des ratifications du Traité et des versements des contributions au Fonds AFRISTAT. Un délai d'un an a été une nouvelle fois accordé aux Etats concernés pour qu'ils ratifient le Traité et en transmettent les instruments au Gouvernement du Mali, et/ ou versent leur contribution au Fonds AFRISTAT.

Le Conseil des Ministres a autorisé le renouvellement du contrat de l'expert africain en comptabilité nationale et demandé que soit préparé à son intention un document précisant les périodes de service des différents experts et les modalités de leur remplacement.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil des Ministres est en cours de préparation et sera prochainement diffusé.

Point 6 : Questions budgétaires exercice 2001

Le Comité a examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001 présentés par la Direction générale. Il a aussi entendu le rapport du Commissaire aux comptes.

La Direction générale a informé le Comité de direction de l'achat d'un logiciel pour traiter correctement les immobilisations et de la difficulté à prendre en compte certaines dépenses liquidées directement par des bailleurs au profit d'AFRISTAT.

Le Comité a insisté sur la nécessité de mettre à jour le manuel de procédures comptables et administratives.

Il fait siennes les recommandations du Commissaire aux comptes concernant :

- l'ouverture de comptes auxiliaires pour chaque projet, programme ou convention ;
- la mise au point d'une procédure pour évaluer les quote-parts forfaitaires d'AFRISTAT dans les travaux effectués sur des missions spécifiques.

La Commission de contrôle de l'exécution du budget a également présenté son rapport (voir annexe 3).

Le Comité a approuvé les recommandations de la Commission de contrôle, sauf celle concernant le renforcement dans le budget 2003 de certaines dotations enregistrant des dépassements importants. Le Comité félicite la Commission de contrôle pour la qualité du travail accompli.

Le Comité a donné quitus à la Direction générale pour sa gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2001. Il a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport du Commissaire aux comptes.

Point 7 : Etude « AFRISTAT après 2005 », phase 3 : examen du rapport sur l'analyse des besoins financiers et la proposition d'un schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 - 2015

La Direction générale a présenté le rapport sur l'analyse des besoins financiers et les propositions d'un schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 – 2015. Elle a insisté sur l'ampleur croissante des tâches confiées à AFRISTAT et le niveau relativement faible des salaires des personnels d'AFRISTAT.

Les scénarii présentés devraient varier en fonction des objectifs poursuivis et des grandes orientations stratégiques et non en fonction des niveaux de salaires, qui ne doivent pas constituer un élément central de l'argumentation, étant entendu qu'un relèvement substantiel des rémunérations des personnels d'AFRISTAT est nécessaire pour lui permettre d'être attractif et de conserver son caractère de pôle de compétence. L'importance du relèvement du niveau de la contribution au Fonds AFRISTAT demandée aux Etats a préoccupé certains participants. Cependant, il convient de relativiser cette question compte tenu des éléments suivants :

- le nombre d'années couvertes par le Fonds : le nouveau couvrira une période de dix ans contre huit pour le premier,
- les deux premières années de fonctionnement d'AFRISTAT ont été intégralement financées par les bailleurs de fonds,
- le calendrier d'africanisation progressive des postes d'experts a débuté au milieu de l'année 2001,
- un volume important d'expertise a été pris en charge par les bailleurs de fonds.

Il a été noté que les efforts demandés aux Etats pour le financement de la statistique devaient concerner non seulement AFRISTAT mais également les INS, dans le cadre plus global de l'amélioration des systèmes statistiques africains.

Le Comité de direction a mis en place un Comité de rédaction du document de synthèse de l'étude « AFRISTAT après 2005 » qui sera présenté au Conseil des Ministres au cours du premier semestre 2003. Ce Comité sera composé des Directeurs Généraux des INS du Cameroun, du Mali, du Congo et de la Mauritanie, qui ont exercé, ou s'approprient à exercer les fonctions de Président du Comité de direction d'AFRISTAT, du Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT, d'un représentant de la BEAC, d'un représentant de la Commission de l'UEMOA et du Directeur Général d'AFRISTAT. Ce Comité se réunira quelques jours pour rédiger le document qui sera soumis aux autres membres du Comité de direction, l'objectif étant l'envoi du document final aux membres du Conseil des Ministres au plus tard deux mois avant la date de la prochaine réunion du Conseil.

Le Comité de direction a recommandé qu'un plaidoyer soit préparé pour argumenter le niveau du Fonds devant permettre à AFRISTAT de fonctionner après 2005.

Une mission circulaire de sensibilisation de la Direction générale d'AFRISTAT auprès des autorités nationales d'un certain nombre d'Etats sera organisée. Le nombre de pays visités dépendra des ressources qui pourront être mobilisées à cet effet.

Le Comité demande à tous les Directeurs Généraux des INS de sensibiliser leurs autorités de tutelle sur l'importance des enjeux de l'étude « AFRISTAT après 2005 » afin que la prochaine réunion du Conseil des Ministres puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Point 8 : Examen et adoption du programme de travail 2003

Le Comité de direction a examiné le projet de programme de travail pour l'année 2003 présenté par la Direction générale. Il a aussi pris connaissance des observations et recommandations formulées sur ce document par le Conseil scientifique lors de sa réunion d'octobre 2002.

Le représentant de la France a donné des informations sur certains programmes statistiques dont le démarrage est attendu au cours de l'année 2003 et qui impliqueront les INS et la Direction générale d'AFRISTAT : appui à la mise en place de schémas directeurs, relance de la statistique agricole, activités de recherche sur de nouveaux outils statistiques.

Le Comité a souhaité que soit explicité dans quelle mesure le programme de travail concourait à atteindre les objectifs définis par le programme PROSMIC.

Le représentant d'EUROSTAT a suggéré d'être plus précis sur les parties du programme qui peuvent avoir un impact direct sur les programmes nationaux : ressources humaines à mobiliser, etc.

Un représentant de l'INSEE a souhaité que les demandes d'appui pour 2003 des Etats et de la Direction générale soient communiquées à son institution avant fin novembre 2002.

Le Comité a approuvé le programme de travail 2003 de la Direction générale d'AFRISTAT, sous réserve de la prise en compte des besoins exprimés par certains Etats.

Point 9 : Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 2002

La Direction générale a présenté le rapport sur l'état d'exécution du budget au 30 juin 2002 et les prévisions de réalisation pour l'ensemble de l'année 2002, ainsi que la note sur les financements des bailleurs de fonds au cours du premier semestre 2002.

Le taux d'exécution des dépenses du budget alimenté par le Fonds AFRISTAT, à la date du 30 juin 2002, est d'environ 50%. Au 31 décembre 2002, un excédent important devrait être obtenu, suite à des économies sur les dépenses et à un surplus de recettes issues des prestations de service.

Le Comité de direction a constaté avec satisfaction qu'une note sur les projets financés par les bailleurs de fonds (situation au 30 juin 2002) avait été préparée. Il a souhaité qu'à l'avenir, cette note soit préparée en termes d'engagements et non plus sur une base « caisse » comme c'est le cas actuellement. Il a fait quelques recommandations pour l'amélioration de cette note : (i) précision sur les dates de démarrage et de fin de projet, et sur les Etats bénéficiaires ; (ii) contenu des contributions versées par les bailleurs (frais remboursables, honoraires, fonds transitant par AFRISTAT, etc.).

Point 10 : Examen et adoption du budget 2003

La Direction générale a présenté le projet de budget de l'année 2003, qui prend uniquement en compte les financements issus du Fonds AFRISTAT. Ce budget est équilibré en recettes et en dépenses à 725 892 000 FCFA, en augmentation de 36,1 % par rapport à 2002. Cette augmentation est principalement due à l'équipement, l'aménagement et aux charges récurrentes du nouveau bâtiment de la Direction générale ainsi qu'à la prise en charge d'un plus grand nombre d'experts africains.

Sur demande du Comité, la Direction générale a apporté des précisions sur certains éléments du budget.

Conformément à une demande formulée lors de la précédente réunion du Comité de direction, la Direction générale a présenté les prévisions budgétaires pour les années 2004 et 2005.

Le Comité de direction, après examen, a adopté le budget de l'année 2003. Il a pris note des prévisions budgétaires pour 2004 et 2005.

Point 11 : Perspectives du Fonds AFRISTAT pour les années 2004 et 2005

La Direction générale d'AFRISTAT a présenté les perspectives de financement du budget ordinaire d'AFRISTAT à partir du Fonds AFRISTAT pour les années 2004 et 2005. Elle a expliqué que, sans modification des conventions de financement signées entre certains Etats membres et l'Agence Française de Développement (AFD), gestionnaire du Fonds, le budget 2005 serait financé seulement à hauteur de 50%.

En conséquence, le Comité de direction souhaite que le solde disponible des contributions des Etats qui ont payé leur quote-part avec retard soit versé en totalité aux budgets des années 2004 et 2005. En revanche, pour la Guinée et le Cap-Vert, qui ont adhéré à AFRISTAT après 1998, un reliquat pourrait être conservé, à raison respectivement de 3/8 et de 5/8.

Le Comité de direction demande donc à la Direction générale d'AFRISTAT de prendre les dispositions nécessaires en relation avec l'AFD.

Point 12 : Questions diverses

Exposé de Monsieur Alain LERY

Monsieur Alain LERY, de l'INSEE, a présenté une communication intitulée : « *Des statistiques « pour » la population : une mutation nécessaire* » portant sur l'amélioration du système d'information démographique et sociale, notamment par la recherche et l'expérimentation d'outils innovants. Son intervention a donné lieu à des échanges fructueux entre les participants, portant principalement sur l'importance des recensements de la population pour les Etats et les INS, la nécessité d'en réduire les coûts, ainsi que sur l'intérêt d'améliorer les statistiques administratives et de poursuivre la recherche de solutions alternatives aux recensements traditionnels.

Sur ce dernier point, le représentant de la France indiqué que son pays pourrait disposer de financements pour une expérience pilote dans deux ou trois pays qui accepteraient de s'engager dans une telle démarche.

Résolution sur la transmission à la Direction générale d'AFRISTAT par les INS de l'état des besoins en assistance technique

Considérant la nécessité d'assurer une plus grande synergie et la complémentarité des programmes de travail de la Direction générale d'AFRISTAT et de ceux des systèmes statistiques des Etats membres, le Comité de direction demande aux Directeurs Généraux des INS de faire parvenir à la Direction générale d'AFRISTAT chaque année avant le 30 juin l'état de leurs besoins en matière d'assistance technique pour l'année à venir.

Le Comité encourage par ailleurs les Directeurs Généraux des INS à faire parvenir régulièrement leur rapport d'activités et programmes de travail à la Direction générale d'AFRISTAT et aux INS des autres Etats membres dans le cadre des échanges des bonnes pratiques.

Election du Président du Comité de direction pour la période 2002 - 2004

Le Comité de direction a élu comme nouveau Président le Directeur Général de l'Office national de la statistique de Mauritanie, Monsieur Sidna Ould N'DAH, pour un mandat de deux ans, conformément à l'article 10 du Traité et selon les règles adoptées par le Comité de direction et approuvées par le Conseil des Ministres.

Le Comité de direction rend hommage à Madame OUISSIKA, Présidente sortante, pour son dévouement à la cause statistique et pour sa contribution éminente aux activités d'AFRISTAT.

Communication sur l'utilisation du logiciel Beyond 20/20

La Direction générale d'AFRISTAT et la France ont fait une communication sur la possibilité d'utiliser le logiciel Beyond 20/20 pour la diffusion des résultats de grosses enquêtes. Les modalités d'utilisation du logiciel devraient bientôt être précisées et le Comité encourage la Direction générale à poursuivre ses investigations, en particulier auprès de la Banque mondiale.

Départ définitif de Monsieur Eric METREAU

Enfin, le Directeur Général d'AFRISTAT a informé le Comité de direction du départ définitif d'AFRISTAT au mois de décembre 2002 de M. Eric METREAU, expert en comptabilité nationale. M. METREAU a servi l'Observatoire pendant six ans avec beaucoup de dévouement, de compétence et d'efficacité. Le Comité de direction le félicite et lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière.

Point 13 : Adoption du relevé de conclusions

Le présent relevé de conclusions a été adopté par le Comité de direction.

Fait à Bamako, le 23 octobre 2002

La Présidente du Comité de direction

Mme Dorothée OUISSIKA

**MOTION DE REMERCIEMENTS
AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MALIENS**

Les membres du Comité de direction d'AFRISTAT, réunis à Bamako du 21 au 23 octobre 2002 pour la huitième session du Comité, expriment leur profonde gratitude au Président de la République, au Gouvernement et au peuple maliens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité dont ils ont bénéficié.

Ils remercient les Autorités maliennes pour l'aide inestimable qu'elles apportent à AFRISTAT depuis sa création.

Bamako, le 23 octobre 2002

Le Comité de direction

MOTION DE REMERCIEMENTS
AUX BAILLEURS DE FONDS ET AUX PARTENAIRES TECHNIQUES

Réuni à Bamako du 21 au 23 octobre 2002 pour sa huitième session, le Comité de direction d'AFRISTAT exprime sa profonde gratitude d'une part aux bailleurs de fonds, notamment la France, la Commission Européenne, la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, et d'autre part aux partenaires techniques, EUROSTAT et l'INSEE, pour leur soutien constant et multiforme aux actions entreprises par la Direction générale d'AFRISTAT, les Instituts Nationaux de Statistique et les organismes régionaux d'intégration économique.

Bamako, le 23 octobre 2002

Le Comité de direction

ANNEXE 1

HUITIEME REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

BAMA KO : 21 au 23 octobre 2002

**Discours d'ouverture de Madame Dorothée OUISSIKA,
Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des
Etudes Economiques (CNSEE) du Congo
Présidente du Comité de direction d'AFRISTAT**

Bamako le 21 octobre 2002

***Discours d'ouverture de la VIII^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT
prononcé par Madame Dorothee OUISSIKA,
Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques
(CNSEE) du Congo
Présidente du Comité de direction d'AFRISTAT***

Bamako, le 21 octobre 2002

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,

Mesdames, Messieurs,

Après mon absence à la réunion extraordinaire du Comité de direction qui s'est tenue au mois de juin dernier, je suis heureuse, une fois de plus, d'être parmi vous et de présider en votre nom les travaux de la présente réunion, dernière de mon actuel mandat.

Je tiens à vous saluer tous, et à vous exprimer ma reconnaissance pour les marques de soutien et de sympathie dont j'ai été l'objet à la suite des évènements que j'ai récemment subis.

A la suite du Directeur Général, permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue et un agréable séjour à Bamako aux délégués des Etats membres d'AFRISTAT et aux représentants des institutions partenaires qui ont bien voulu honorer de leur présence cette réunion du Comité de direction. En particulier, je salue la présence de M. Francisco Tavares, Président de l'Institut National de la Statistique du Cap-Vert, qui rejoint

notre groupe, après l'adhésion de son pays en septembre dernier, en qualité d'Etat membre à part entière d'AFRISTAT.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,

La huitième session de notre Comité s'inscrit dans le cadre des réunions ordinaires que nous devons tenir pour faire une évaluation annuelle de notre institution et tracer des orientations à la Direction générale pour l'année suivante. C'est une réunion dont vous maîtrisez parfaitement l'organisation et les objectifs.

L'ordre de jour préparé par la Direction générale comporte les points que nous avons l'habitude d'examiner :

- le rapport d'activités de l'année 2001 et celui des six premiers mois de l'année en cours ;
- la proposition de programme de travail de la Direction générale pour l'année 2003 ;
- et les questions financières relatives aux années budgétaires 2001, 2002 et 2003.

Deux autres points, non des moindres, seront également soumis à notre attention.

En premier lieu, il s'agit d'examiner le rapport de synthèse des besoins financiers et le schéma financier d'AFRISTAT après 2005 que la

Direction générale propose dans le cadre de l'étude que nous lui avons commandée.

En second lieu, comme vous le savez, le cycle actuel du Fonds AFRISTAT se termine en 2005. Pour permettre un fonctionnement normal de notre institution, il importe dès à présent de prendre des mesures nécessaires permettant d'éviter quelque contingence qui soit de nature à lézarder notre édifice qui se bâtit patiemment. C'est pourquoi, la Direction générale nous invite à accorder une attention particulière aux perspectives du Fonds AFRISTAT pour les années 2004 et 2005.

Il est de notre mandat d'examiner, avec une attention soutenue, les propositions de la Direction générale et d'élaborer des recommandations claires à l'attention de nos gouvernements respectifs. Il s'agit donc d'une très grande responsabilité pour nous.

Je vous invite donc à relever ce défi et à formuler des réponses aux questions posées, réponses qui devront être à la hauteur des enjeux auxquels AFRISTAT aura à faire face et conformes aux besoins et aux moyens de nos Etats.

J'invite les membres du Comité de direction, auxquels j'associe les observateurs, à un débat ouvert, franc et constructif sur l'ensemble des sujets que la Direction générale nous soumettra.

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction,

Mesdames, Messieurs,

Je suis convaincue que nous serons en mesure de traiter de notre ordre du jour dans les délais avec le concours de la Direction générale.

Assurée que nos travaux seront menés avec notre perspicacité habituelle, je souhaite plein succès à notre rencontre et déclare ouverte la huitième réunion ordinaire du Comité de direction d'AFRISTAT.

Je vous remercie.

ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail**
- 3. Examen et adoption du rapport d'activités 2001 de la Direction générale**
- 4. Examen du rapport d'activités de la Direction générale pour le premier semestre 2002**
- 5. Compte rendu de la 10^{ème} réunion du Conseil des Ministres**
- 6. Questions budgétaires exercice 2001**
- 7. Etude « AFRISTAT après 2005 », phase 3 : examen du rapport sur l'analyse des besoins financiers et la proposition d'un schéma de financement d'AFRISTAT pour la période 2006 – 2015**
- 8. Examen et adoption du programme de travail 2003**
- 9. Examen du rapport sur l'état d'exécution du budget 2002**
- 10. Examen et adoption du budget 2003**
- 11. Perspectives du Fonds AFRISTAT pour les années 2004 et 2005**
- 12. Questions diverses**
- 13. Adoption du relevé de conclusions de la réunion**
- 14. Clôture de la réunion.**

Annexe 3 : Rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT (exercice 2001)

La Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT de l'exercice 2001 s'est réunie conformément au règlement les 19 et 20 octobre 2002 à Bamako dans les locaux d'AFRISTAT.

Etaient présents :

- Madame SIDIBE Fatoumata DICKO, Directrice Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Mali ;
- Monsieur KUETCHE, Secrétaire permanent du Plan Comptable à l'Institut National de la Statistique du Cameroun.

Etaient absents :

- Le représentant de la Côte d'Ivoire ;
- Le représentant des bailleurs de fonds.

La Commission a pris connaissance et a examiné les documents suivants :

1. Les termes de référence de la Commission de contrôle de l'exécution du budget d'AFRISTAT
2. Le rapport de la Commission de contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2000
3. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2001
4. Le rapport du Commissaire aux comptes au Comité de direction au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001

La démarche de la Commission a consisté d'une part à interroger le Chef du Service administratif et financier sur l'exécution des recommandations de la Commission de contrôle de l'exécution du budget 2000 et d'autre part au contrôle de l'exécution du budget 2001 ; et enfin à faire des recommandations.

- 1) Evaluation de l'exécution des recommandations de la Commission de contrôle de l'exercice 2000

Il ressort de l'évaluation faite que :

- a) un comptable permanent a été recruté et les outils appropriés ont été mis à sa disposition : plan comptable SYSCOA, logiciel comptable Saari et logiciel des immobilisations acquis en octobre 2002, suite aux recommandations du Commissaire aux comptes.
- b) le budget d'AFRISTAT portant uniquement sur les financements sécurisés (fonds propres AFRISTAT) a été élaboré et intégré dans le rapport d'exécution du budget en fin d'exercice (cf.CD.02/08/07 page 4). Mais, les financements des autres donateurs, bien qu'existant dans le rapport, n'ont pas été présentés sous forme d'un budget annexe.
- c) la mise en place de la comptabilité analytique est à un stade embryonnaire malgré la disponibilité du logiciel Saari adapté au système comptable SYSCOA et à la comptabilité analytique.
- d) la mise en place d'un mécanisme des accords de siège relatifs à l'exonération des impôts et taxes au cas par cas (facturation effective) est opérationnelle. Cependant,

le mécanisme d'anticipation des exonérations n'a pas été accepté par l'administration fiscale malienne car il n'est pas conforme aux dispositions fiscales en vigueur.

- e) la prise en compte des coûts salariaux versés aux experts expatriés dans le budget d'AFRISTAT, en se référant à ceux des experts africains n'est pas encore effective en raison des difficultés d'évaluation des coûts réels par projets des experts expatriés. Cependant, des dispositions sont prises à travers le recrutement d'une société française pour aider la Direction Générale à atteindre cet objectif.
- f) des efforts ont été faits pour la mise à disposition à temps des documents comptables. En effet, les premiers documents ont été envoyés courant juin 2002 et les compléments se sont poursuivis jusqu'au mois de septembre 2002. Il y a lieu de noter que tous les documents sont disponibles sur le site Internet d'AFRISTAT.
- g) malgré les démarches entreprises par la Direction Générale auprès des pays qui ne se sont pas encore acquittés de leur contribution, les résultats obtenus restent mitigés. Par contre, la mobilisation des fonds des bailleurs bilatéraux et multilatéraux a donné des résultats satisfaisants.

D'une façon générale, les recommandations de la Commission de contrôle du budget de l'exercice 2000 ont été exécutées de manière satisfaisante par la Direction Générale d'AFRISTAT.

2) Contrôle de l'exécution du budget 2001

a) De l'exécution du budget

De l'examen des documents comptables mis à la disposition de la Commission, les membres confirment que le budget a été exécuté de façon satisfaisante. La bonne tenue de la comptabilité a été rendue possible grâce à la mise en œuvre de la plupart des recommandations de la Commission de contrôle du budget 2000.

Cependant, la Commission a relevé quelques faiblesses :

- le manuel des procédures utilisé par la Direction Générale n'a pas été adopté par le Comité de direction. Ce manuel nécessite une mise à jour pour prendre en compte les exigences des nouveaux logiciels comptables récemment acquis par AFRISTAT.
- la grille de passage du Plan comptable 82 au SYSCOA n'est pas effective pour l'exercice budgétaire 2001.
- la Direction Générale d'AFRISTAT continue d'appliquer le SYSCOA alors que le Droit et Système comptable OHADA devraient être appliqués depuis le 1^{er} janvier 2001.
- certains montants relatifs aux fournisseurs débiteurs telle que la compagnie Air Afrique continuent à figurer dans les créances et emplois débiteurs, alors qu'on pourrait les passer directement dans les charges à travers la constitution des provisions. De même, certains montants continuent à figurer dans les dettes/passif circulant (A.M. MAIGA, SATEL E) depuis l'exercice 2000.

b) De l'opportunité et de la pertinence des dépenses

L'état embryonnaire de la comptabilité analytique au sein de la Direction Générale d'AFRISTAT ne nous permet pas de donner un avis motivé sur les dépenses liées à certaines activités.

On note un dépassement de 10.785.087 Francs CFA. Ce dépassement s'explique essentiellement par les postes de dépenses suivants : fonctionnement courant, réunions et missions. Le niveau de dépassement qui représente 2,3 % du budget voté nous paraît acceptable.

c) De l'analyse des retards et dysfonctionnements éventuels

Malgré les retards observés dans la mobilisation des ressources par certains Etats au titre de leur contribution d'une part, et des partenaires bilatéraux et multilatéraux (cas MAE/France, CEDEAO) d'autre part, les activités programmées ont été réalisées dans les délais grâce à un effort de préfinancement fourni par la Direction Générale d'AFRISTAT.

3) Recommandations

A partir des éléments d'analyse ci-dessus, la Commission propose les recommandations suivantes :

- i. appliquer désormais le Droit et le Système comptable OHADA ;
- ii. assurer le basculement du Plan comptable 82 au Droit et Système comptable OHADA par la confection d'une grille de passage ;
- iii. prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre effective la comptabilité analytique à partir de l'exercice 2002 ;
- iv. mettre à jour le manuel des procédures comptables conformément aux nouveaux outils comptables existants ;
- v. constituer les provisions à 100% pour les fournisseurs débiteurs en faillite :
 - Air Afrique pour 10.772.750 Francs CFA
 - Taurus Data Mali, fournisseur de logiciel en fuite pour 850.000 Francs CFA
- vi. annuler purement et simplement les dettes/passif circulant portant sur l'exercice 2000 des fournisseurs suivants :
 - A.M. MAIGA pour 750.000 Francs CFA
 - SATEL E pour 200.000 Francs CFA
- vii. renforcer dans le budget 2003 les dotations allouées à certaines activités qui enregistrent des dépassements importants (fonctionnement courant, réunions et missions).

4) Conclusion

La Commission a noté avec satisfaction les efforts fournis par la Direction Générale d'AFRISTAT pour améliorer la gestion du budget de l'exercice 2001. A cet effet, elle propose au Comité de direction de lui donner son quitus pour cet exercice, d'adopter les recommandations ci-dessus et de présenter ses vives félicitations à la Direction Générale d'AFRISTAT.

Fait à Bamako, les 19 et 20 octobre 2002

Les Commissaires

Mme SIDIBE Fatoumata DICKO

M. KUETCHE

ANNEXE 4 : LISTE DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT

Nom et Prénom	Pays /Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Maurice Dossou BANKOLE	BENIN	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	B.P. 323 COTONOU	Tél : (229) 30 82 44 Cel. 04 64 03 Fax : (229) 30 82 46 E-mail : bankmouss@hotmail.com insaebenin@hotmail.com
Monsieur Bamory OUATTARA	BURKINA FASO	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	01 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01	Tél : (226) 32 42 69 / 32 49 76 Fax : (226) 32 61 59 E-mail : insd@cenatrin.bf bamoryouatt@hotmail.com
Monsieur KUETCHE	CAMEROUN	Chargé d'études Secrétaire Permanent du Plan comptable des entreprises Institut National de la Statistique	B.P. 660 YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 / 23 37 31 Fax : (237) 23 24 37 E-mail :
Monsieur Francisco FERNANDES TAVARES	CAP-VERT	Président de l'Institut National de la Statistique	C.P. 116 PRAIA	Tél : (238) 60 34 10 / 61 38 27 Fax : (238) 61 16 56 E-mail : francisco.tavares@ine.gov.cv
Monsieur Jean-Louis POUNIGUINZA	CENTRAFRIQUE	Directeur Général de la Division des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales	B.P. 696 BANGUI	Tél : (236) 61 72 61 / 50 64 54 Fax : (236) 61 73 87 E-mail : jlpouninguinza@yahoo.fr
Monsieur Ahmed DJOUMOI	COMORES	Directeur de la Statistique Directeur National du Recensement	B.P. 131 MORONI	Tél : (269) 74 42 34 Fax : (269) 73 01 31 Email : dir.statistique@snpt.km
Madame Dorothée OUISSIKA	CONGO	Directrice Générale du Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) Présidente du Comité de direction	B.P. 2031 BRAZZAVILLE	Tél : (242) 81 59 09 Fax : (242) 81 59 09 E-mail : cnsee@hotmail.com
Monsieur Eugène YAPO	COTE D'IVOIRE	Chef du Département de la Démographie et des Statistiques Sociales Institut National de la Statistique	01 B.P. V55 ABIDJAN 01	Tél : (225) 20 21 05 38 Fax : (225) 20 21 63 27 E-mail : statistique@aviso.ci
Monsieur Paul-Henri NGUEMA MEYE	GABON	Directeur Général Adjoint de la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57 E-mail : plandgsee@internetgabon.com nguemameye@yahoo.fr
Monsieur Ousmane BALDE	GUINEE	Chef de la Division des Statistiques Générales Direction Nationale de la Statistique	B.P. 221 CONAKRY	Tél : (224) 21 33 12 / 41 45 67 Fax : (224) 41 30 59 E-mail : dnstat@biasy.net
Monsieur Francisco DA COSTA	GUINEE - BISSAU	Président de l'Institut National de la Statistique et des Recensements (INEC)	C.P. 6 BISSAU	Tél : (245) 20 54 58 / 59 Fax : (245) 20 54 57 E-mail : INEC@mail.eguitel.com
Madame SIDIBE Fatoumata DICKO	MALI	Directeur National de la Statistique et de l'Informatique (DNSI)	B.P. 12 BAMAKO	Tél : (223) 222 24 55 Fax : (223) 222 71 45
Monsieur Sidna Ould N'DAH	MAURITANIE	Directeur Général de l'Office National de la Statistique	BP 240 NOUAKCHOTT	Tél : (222) 630 21 26 / 525 28 80 525 50 31 Fax : (222) 525 51 70 E-mail : sidna@ons.mr

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (suite)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Adamou BOUZOU	NIGER	Directeur de la Statistique et des Comptes Nationaux (DSCN)	B.P. 862 NIAMEY	Tél : (227) 72 35 60 E-mail: abouzou@yahoo.fr E-mail : dscn@delgi.ne
Monsieur Samba BA	SENEGAL	Chef de la Division des Etudes, des Synthèses et des Projections Macroéconomiques - Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS)	B.P. 116 DAKAR	Tel. (221) 824 03 01 / 825 00 50 649 09 71 Fax (221) 824 90 01 E-mail : basamba@hotmail.com
Monsieur Nabia KANA	TCHAD	Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 52 31 64 Fax : (235) 51 66 13 E-mail : inseed@caramail.com
Monsieur Mawabouwè V. PALANGA	TOGO	Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)	B.P. 118 LOME	Tél : (228) 221 27 75 / 221 62 24 Fax : (228) 221 27 75 E-mail : togostat@ecowasmal.net
Monsieur Birimpo LOMPO	Commission UEMOA	Chargé d'études et de statistiques	Commission UEMOA - 01 B.P. 543 Ouagadougou 01, BURKINA FASO	Tel. (226) 31 88 74 / 31 88 75 Fax. (226) 31 88 72 E-mail : birimpo.lompo@uemoa.int
Monsieur Ismaïla DEM	BCEAO	Conseiller du Directeur de la Recherche et de la Statistique	Avenue Abdoulaye Fadiga B.P. 3108 Dakar SENEGAL	Tél : (221) 839 05 00 Fax : (221) 823 93 35 E-mail : idem@bceao.int
Monsieur Antoine NKODIA	BEAC	Directeur des Etudes	BEAC - Services Centraux B.P. 1917 Yaoundé CAMEROUN	Tél : (237) 23 40 60 / 23 40 30 23 82 33 Fax : (237) 23 33 29 E-mail : nkodia@beac.int
Monsieur Balla DIALLO	Mali	Membre de la C.A.S.C.A	Présidence de la République Bamako - MALI	Tél : 22 52 83

LISTE DES PARTICIPANTS A LA 8^{ème} REUNION DU COMITE DE DIRECTION D'AFRISTAT (fin)

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
Monsieur Pierre VERDIER	INSEE	Chef de la Division des appuis et méthodes statistiques pour le développement	Timbre D320 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 13 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : pierre.verdier@insee.fr
Monsieur Jean-François DIVAY	INSEE	Chef de la Division des Programmes de Coopération	Timbre D310 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 53 01 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jean-francois.divay@insee.fr
Monsieur Alain LERY	INSEE	Chargé de mission auprès du Directeur de la Coordination Statistique et des Relations Internationales (DCSRI)	Timbre D006 18 Boulevard A. Pinard 75675 Paris Cedex 14 FRANCE	Tél : (33) 1 41 17 52 84 Fax : (33) 1 41 17 61 97 E-mail : alain.lery@insee.fr
Monsieur Philippe POMMIER	Ministère des Affaires Etrangères France	Mission des Appuis Financiers et des études économiques	Ministère des Affaires Etrangères (Coopération et Francophonie) 20 rue Monsieur 75700 Paris - FRANCE	Tél : (33) 1 53 69 41 97 Fax : (33) 1 53 69 43 97 E-mail : philippe.pommier@diplomatie.gouv.fr
Monsieur Jürgen HEIMANN	Commission européenne (EUROSTAT)	Administrateur Principal Coopération statistique avec les pays ACP	EUROSTAT - Bâtiment Jean Monnet rue Alcide De Gasperi - Luxembourg - Kirchberg L-2920 LUXEMBOURG	Tel : (352) 4301 34 593 Fax (352) 4301 32 769 E-mail : Jurgen.HEIMANN@cec.eu.int
Madame Françoise GENOUILLE	Banque mondiale	Assistante de projet Africa Household Survey Databank AFTKL	1818 H Street N.W. NSN J5-502 Washington DC 20433 USA	Tel : (1) 202 473 8416 Fax : (1) 202 477 2977 E-mail : fgenouille@worldbank.org
Monsieur Pascal HEUS	Banque mondiale	Consultant Africa Household Survey Databank	1818 H Street N.W. NSN J5-502 Washington DC 20433 USA	Tel : (1) 202 473 3773 Fax : (1) 202 477 2977 E-mail : pheus@worldbank.org
Monsieur Ziad BADR	Banque mondiale	Senior Economist AFTKL	1818 H Street N.W. NSN J5-502 Washington DC 20433 USA	Tel : (1) 202 458 1388 Fax : (1) 202 477 2977 E-mail : zbadr@worldbank.org
Monsieur Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax (223) 221 11 40 E-mail : Lamine.Diop@afristat.org
Monsieur Martin BALEPA	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	AFRISTAT - B.P. E 1600, Bamako MALI	Tel. (223) 221 55 00 ; 221 55 80 Fax (223) 221 11 40 E-mail : Martin.Balepa@afristat.org